

TESTER LA CONFORMITE AU GEOPORTAIL DE L'URBANISME D'UN DOCUMENT D'URBANISME NUMERIQUE

Pré-requis : disposer d'un fichier .zip contenant les répertoires et fichiers constitutifs d'un document d'urbanisme numérique

1/ se connecter à l'adresse <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

2/ cliquer sur connexion / Inscription

La page de connexion est accessible depuis la page d'accueil du Géoportail de l'Urbanisme. Il faut cliquer sur « Connexion / Inscription » en haut à droite de la page :



Vous arrivez alors sur la page de connexion :

Identifiant = code INSEE si commune
= SIREN si EPCI
Autre identifiant si prestataire

L'alimentation du site et le service de validation de données d'urbanisme sont réservés aux autorités compétentes et aux professionnels.

CONNEXION AU SERVICE

Identifiant

Mot de passe

Conserver mes informations de connexion

Se connecter

Mot de passe oublié ?
Identifiant oublié ?

INSCRIPTION AU SERVICE

Prestataire

Cabinet d'urbanisme ou infrastructure de données géographiques, vous êtes professionnel dans le domaine de la production de données d'urbanisme et vous souhaitez accéder aux fonctionnalités avancées du Géoportail de l'Urbanisme...

Inscrivez-vous

Renseignez votre identifiant et votre mot de passe dans les champs correspondants pour vous connecter.

3/ en haut à droite cliquer sur valideur



TESTER LA CONFORMITE AU GEOPORTAIL DE L'URBANISME D'UN DOCUMENT D'URBANISME NUMERIQUE

4/ cliquer sur Tester un dossier et charger le fichier .zip



5/ Après quelques instants, l'outil génère un rapport de conformité suivant 3 cas de figure :

Rapport CNIG



1/ Valide – Bon à publier au géoportail de l'urbanisme



2/ Comporte des erreurs de numérisation qui n'empêchent pas la publication au GPU



3/ Non valide – Des erreurs de numérisation empêchent la publication au GPU

6/ Pour connaître les erreurs de numérisation il suffit de cliquer sur l'icône 

Pour interpréter les indications du rapport de validateur veuillez vous référer à cette page :
https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/faq/#faq_114